

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°04/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**SECRETARE DE
SEANCE**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 – 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCÉLIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLEMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

L'article L 2121 – 15 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Comité syndical nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition du Président, Monsieur Patrice MARCHAND,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DESIGNÉ, M. Yves CHERON, secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 16/03/2020

Reçu en préfecture le 16/03/2020

Affiché le

SLOW

ID : 060-256005638-20200312-DELIB042020-DE

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°05/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**COMPTES
ADMINISTRATIFS 2019**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCELIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLELMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur Patrice MARCHAND propose de procéder à l'approbation des comptes administratifs 2019.

La Présidence de séance est assurée par Bernard FLAMANT,

Il est donné lecture des résultats du compte administratif du budget principal ainsi que du compte administratif du budget opérationnel.

Ayant entendu les explications,

Monsieur Patrice MARCHAND, Président, ayant quitté la salle,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 20 février 2020,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte administratif 2019 du budget principal
- APPROUVE le compte administratif 2019 du budget opérationnel

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°06/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**COMPTES DE
GESTION
2019**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74
présents : 9
votants : 11
voix : 31

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

Date de convocation :
2 mars 2020

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSZCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCÉLIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLEMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur Patrice MARCHAND propose de procéder à l'approbation des comptes de gestion 2019.

Il est donné lecture des résultats des comptes de gestion établis par Monsieur le Comptable public de la Trésorerie municipale de Senlis.

Ayant entendu les explications,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 20 Février 2020,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs et des comptes de gestion.

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget principal ;
- APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget opérationnel.

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°07/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**AFFECTATION DU
RESULTAT
2019**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCÉLIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLELMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rappelle que l'adoption des comptes administratifs a fait apparaître le résultat des sections de fonctionnement de chacun des budgets et qu'il revient à l'assemblée délibérante d'affecter ces résultats.

Monsieur MARCHAND rappelle les résultats des comptes administratifs du budget principal et du budget opérationnel.

Budget principal :

Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2019 (comprenant le résultat de l'exercice 2019 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : 1 639 996,28 €

Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2019 (comprenant le résultat de l'exercice 2019 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : - 15 908,90 €

Budget opérationnel :

Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2019 (comprenant le résultat de l'exercice 2019 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : - 187 103,37 €

Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2019 (comprenant le résultat de l'exercice 2019 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : - 20 114,32 €

Considérant les résultats de clôture de l'exercice 2019,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 20 Février 2020,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter l'excédent du compte administratif 2019 du budget principal à la section correspondante du budget primitif 2020 pour un montant de 1 639 996,28 €.

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°08/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**BUDGETS PRIMITIFS
2020**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCÉLIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLELMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND présente les budgets primitifs du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France pour l'année 2020, en l'occurrence, un budget primitif principal relatif au fonctionnement et à l'équipement du syndicat mixte et un budget primitif opérationnel pour les actions qui seront engagées par le Parc.

Chacun étant en possession des documents relatifs à ces budgets et ayant entendu les explications du Président,

Vu la délibération N° 2020/03 du 20 février 2020 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 20 février 2020,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le budget primitif du budget principal par nature et par chapitre, conformément à la nomenclature M14 en vigueur
- FIXE, pour 2020, le montant de la cotisation :
 - des communes totalement comprises à 2,59 € par habitant,
 - de la commune de Creil à 5 726 €
 - de la commune de Pont-Sainte-Maxence à 21 897 €
 - de la commune de Précy-sur-Oise à 791 €
 - de la commune de Saint-Maximin à 7 644 €
 - de la commune de Verneuil-en-Halatte 3 770 €
 - de la commune de Fosses à 8 507 €
 - de la commune de Survilliers à 3 901 €
- ADOPTE le budget primitif du budget opérationnel par nature et par chapitre, conformément à la nomenclature M14 en vigueur
- AUTORISE le Président à solliciter la participation des partenaires financiers
- AUTORISE le Président à signer les conventions avec les partenaires financiers relatives aux modalités d'attribution et de versement des participations et subventions

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°09/2020**

**OUVERTURE DES
HEURES DE
VACATION**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSZCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCELIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLEMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rappelle que le Parc naturel régional Oise – Pays de France organise des manifestations et participe à de nombreux salons qui sont tenus par du personnel vacataire (étudiants, ...) que le Parc forme.

Par ailleurs, il explique que ces vacataires permettent aussi de renforcer les moyens humains du Parc (encadrement de sorties, manifestations, réunions organisées par le Parc, distribution de la documentation du Parc, réalisation de missions ponctuelles variées...).

Il propose d'ouvrir 900 heures de vacation pour l'année 2020 (jusqu'au 31 mars 2021), comme en 2019.

Après avoir entendu le Président,

Vu l'avis du Bureau en date du 20 février 2020,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE l'ouverture de 900 heures de vacation jusqu'au 31 mars 2021, rémunérées sur la base d'une vacation par heure effectuée au taux de l'indice correspondant au 1er échelon du grade d'adjoint administratif échelle CI.

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°10/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

CREATION DE POSTES

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCÉLIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLEMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rapporte que l'annexe de la Charte prévoit une montée en puissance de l'équipe pour tenir compte des objectifs de la nouvelle Charte et de l'augmentation du périmètre, à raison de 3 postes à l'horizon 2022.

Il propose donc de prévoir, pour 2020, l'ouverture de deux postes.

Il explique que pour définir les thématiques de ces postes, il a été tenu compte :

- Des nouveaux sujets qui montent en puissance, (mobilité, énergie, climat, ressources naturelles, agriculture, forêt)

- Des sujets toujours importants pour le territoire (biodiversité, corridors renforcés en termes de moyens humains
- Des nouvelles compétences des communautés de communes et réflexions, actions, besoins en soutien
- Du programme COTTRI qu'il convient de démarrer sans tarder, eu égard aux résultats attendus
- Des diverses charges de travail de l'équipe et des sollicitations

Il propose d'ouvrir :

. un poste de chargé de mission Environnement, visant à renforcer les deux postes de Jean-Luc HERCENT, chargé de mission Patrimoine naturel et Coline LEPACHELET, Chargée de mission Environnement. Il a vocation à être pérenne.

. un poste Environnement supplémentaire de façon à faire face à l'animation et aux opérations liées au programme COTTRI. Ce poste à temps complet serait un poste en CDD de deux ans (durée du COTTRI), pouvant être prolongé si l'enveloppe du COTTRI est acquise pour la troisième année. Il est jugé préférable de ne pas encore attribuer un poste pérenne, dans l'attente des évolutions en cours notamment dans les communautés de communes. Le poste de Chargé de mission Développement économique devra de toute façon être redéfini.

Par ailleurs, Monsieur MARCHAND explique que pour mettre en œuvre la filière biomasse-énergie, attendue notamment dans le cadre du projet CorEco2 et du COTTRI, le Parc a la possibilité d'obtenir une aide de l'ADEME de 70% pour un poste d'animateur de la filière biomasse-énergie.

Enfin, il propose de partager avec la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte un chargé de mission SIG, pendant un an, à raison de 2 jours par semaine. La Communauté de communes serait la collectivité employeur.

Après avoir entendu le Président,

Vu l'avis du Bureau en date du 20 février 2020,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE d'ouvrir un poste de chargé de mission Environnement. Ce poste à temps complet, à pourvoir à compter du 30 avril 2020, est ouvert aux contractuels et aux agents de la catégorie A.
- DECIDE d'ouvrir un deuxième poste de chargé de mission Environnement. Ce poste à temps complet, à pourvoir à compter du 30 avril 2020, est un poste en CDD de deux ans (durée du COTTRI), pouvant être prolongé si l'enveloppe du COTTRI est acquise pour la troisième année.
- AUTORISE le Président à faire une demande de subvention auprès de l'ADEME pour un poste d'animateur de la filière bois-énergie
- DECIDE d'ouvrir un poste à temps complet d'animateur de la filière biomasse-énergie. Ce poste serait un CDD de deux ou trois ans en fonction de l'accord de subvention de l'ADEME. Il ne serait pourvu qu'à la condition d'obtenir la subvention de l'ADEME.
- AUTORISE le Président à signer une convention de mise à disposition d'un chargé de mission SIG avec la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte pour une durée d'un an, à raison de 2 jours par semaine.

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°11/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
L'ANIMATION DU
PROGRAMME LEADER
POUR LES ANNEES
2019/2020**

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCELIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLEMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rapporte que la convention de mise en œuvre du programme LEADER, approuvée par le Bureau le 14 mars 2018, engage le Parc à assurer l'animation et le fonctionnement du programme, en affectant notamment à cette mission des moyens humains équivalents à 1,5 ETP minimum. Les dépenses afférentes sont finançables par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) à hauteur de 80 %, les 20 % restants étant à la charge du Parc.

Il explique qu'un premier versement de 75 791,24 € de FEADER, portant sur les dépenses des années 2016 à 2018, a été payé au Parc en 2019 et qu'il a été convenu avec les services de l'Autorité de gestion du FEADER (Région Hauts-de-France) de constituer un second dossier de demande de subvention pour les années 2019

et 2020.

Il présente le plan de financement prévisionnel pour ces deux années :

Envoyé en préfecture le 16/03/2020

Reçu en préfecture le 16/03/2020

Affiché le

SLOW

ID : 060-256005638-20200312-DELIB112020-DE

DEPENSES H.T.		FINANCEMENT	
Frais de personnel (1,5 ETP)	117 000 €	FEADER (80 %)	97 200 €
Formation et participation aux réseaux	1 500 €	Autofinancement PNR Oise - Pays de France (20 %)	24 300 €
Communication sur le programme	1 000 €		
Frais de déplacement	1 700 €		
Frais de réception	300 €		
TOTAL :	121 500 €	TOTAL :	121 500 €

Après avoir entendu le Président,

Vu l'avis du Bureau en date du 20 février 2020,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté
- AUTORISE le Président à apporter toute modification nécessaire au plan de financement et à solliciter des subventions pour financer l'animation du programme LEADER, notamment de l'Union européenne via le FEADER
- S'ENGAGE à financer le reste à charge des dépenses, y compris dans le cas où les subventions obtenues seraient inférieures aux montants prévisionnels présentés
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération et à la constitution du dossier de demande de subvention.

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°12/2020**

Séance du 12 mars 2020 à 20 h 30

**CONVENTION DE
PARTENARIAT ENTRE
LES 4 PNR DE L'ILE-DE-
FRANCE ET
L'ACADEMIE DE
VERSAILLES**

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 2 mars 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121 - 17 du CGCT, suite à une première réunion du Comité syndical au cours de laquelle le quorum n'était pas atteint, s'est réuni au château de la Borne Blanche à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 74

présents : 9

votants : 11

voix : 31

Date de convocation :
2 mars 2020

PRESENTS : Denis PYPE, Patrice MARCHAND, Paule LAMOTTE, Betty HUYLEBROECK, Dominique DUFUMIER, Henry HERRY, Bernard FLAMANT, Jean-Noël MOISSET, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE à Denis PYPE, Elvira JAOUEN à Patrice MARCHAND.

ABSENTS ou EXCUSES : Manoëlle MARTIN, Nathalie LE BAS, Didier RUMEAU, Mylène TROSCZYNSKI, Valérie PECRESSE, Samira AIDOU, Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE, Anthony ARCIERO, Daniel DOUCELIN, Christel JAUNET, Bertrand GUILLEMET, Dimitri ROLAND, Julien BOCQUILLON, Philippe FROIDEVAL, Eric COLLIN, Philibert de MOUSTIER, Bruno SICARD, Robert FEYT, William LESAGE, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, François DUMOULIN, François DESHAYES, Loubina FAZAL, Emmanuel de NOAILLES, Yveline LE MIGNOT, Guy NODON, Alexis PATRIA, Jacqueline HOLLINGER, Marie-Claire GIBERGUES, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Alain MELIN, Damien DELRUE, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Patrice LARCHEVEQUE, Daniel FROMENT, Ghislain JONNART, Yves MENEZ, Géraldine BYCZINSKI, Alain BATTAGLIA, Jean-Paul LHERMITE, Bertrand BAECKEROOT, Emmanuel DE LA BEDOYERE, Michel DUCHOSSOY, Hervé RENAULT, Jean-Claude CARBONNIER, Daniel DERNIAME, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Patrice MENERAT, Jean-Pierre VAN GEERSDAELE, Sarah BEHAGUE, Géraud MADELAINE, Emmanuel RAMBURE-LAMBERT, Patrick DEZOBRY, Jean-Pierre MALAQUIN.

Assistaient également : M. Vincent DESBOZ représentant du Syndicat des Forestiers privés de l'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rapporte que le Rectorat de Versailles propose de passer une convention avec les 4 Parcs franciliens.

Il présente le projet de convention.

Il note que la convention a pour objectifs :

- de réaffirmer la volonté des différentes instances de concevoir de manière concertée une démarche

d'éducation à l'environnement et au territoire dans le respect de l'Éducation nationale et conformément aux chartes en vigueur dans les Parcs,

- d'accompagner et de soutenir de manière conjointe les démarches éducatives des écoles et des établissements dans le cadre de leurs projets et notamment ceux permettant l'implication éco-citoyenne des élèves par la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement,
- de mieux partager la connaissance des patrimoines et des enjeux des territoires au niveau francilien
- d'engager le Rectorat à :
 - autoriser les équipes éducatives et leur classe à participer aux actions validées dans le cadre d'un programme annuel ;
 - assurer une communication interne pour faire connaître l'offre éducative des Parcs,
 - favoriser la mise en relation des établissements scolaires avec les équipes techniques des Parcs,
 - missionner un référent académique du partenariat ainsi que les membres de l'Éducation Nationale participant aux instances éducatives de chaque Parc.

Après avoir entendu le Président,

Vu l'avis du Bureau en date du 20 février 2020,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- VALIDE la convention entre l'Académie de Versailles et les Parcs naturels régionaux franciliens ci-jointe
- AUTORISE le Président à signer la convention

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND